FORMATION OBLIGATOIRE > 5 JOURS (FO1C)

RÉF. FORMATION
ECO5J50REN.V1-2026

Formation *Economique du CSE “Renouvellement” 50+ salaries*

« Recycler ses connaissances économiques et sociales, c'est renforcer sa légitimité : maîtrisez les données qui font bouger votre entreprise. »

35 heures · 5 jours | Titulaires | Entreprises de 50 salaries et plus

🎯 **Besoin de former vos élus CSE ?** *Recevez votre devis personnalisé pour cette formation — Réponse sous 24 h* cse-ssct-formation.fr/contact

1, rue des Bigarreaux — 13010 Marseille · SIRET : 880 196 985 00038 · NDA : 93132292413 (DREETS PACA) 📞 *07 66 69 04 24*

La formation *Economique du CSE “Renouvellement”*

« Cinq journées de formation pour renouveler vos compétences et exercer pleinement le rôle de représentant au CSE, maîtriser l'analyse économique et financière, et anticiper les risques juridiques et économiques. »

35h

DURÉE & FRACTIONNEMENT

5 jours · 35 heures

Séance continue de cinq journées consecutives ou fractionnées (2j/3j ou 3j/2j), conçues pour le recyclage des connaissances des élus du CSE, dans le cadre d’un renouvellement de mandat.

50+

PUBLIC CIBLE

Titulaires

Renouvellement qui s’adresse élus titulaires du CSE dans les entreprises d’au moins 50 salariés, qui ont suivi la 1ère formation Economique obligatoire

L.

CADRE LÉGAL

L.2315-63 Code du travail

La durée de cette formation est prévue par l’article L2315-63 du Code du Travail. Ce module est imputé sur le congé de formation économique, sociale, environnementale et Syndicale.

Tout ce qu'il faut savoir *avant de démarrer*

« Une organisation pensée pour votre renouvellement de mandat: financement par le CSE, délais courts, formats adaptables (présentiel ou distanciel) pour les élus titulaires. »

DÉLAI D'ACCÈS

48 heures après prise de contact téléphonique ou email.

PRÉREQUIS

Avoir suivi la 1ère formation Economique obligatoire.

LIEU & MODALITÉS

Local employeur, salle YLEXIA (Newton Office Joliette, Marseille), ou location de salle partout en France et dans les DOM-TOM. **Présentiel ou distanciel.**

FINANCEMENT

Budget CSE (Fonctionnement – AEP)

TARIFS INTRA & INTER

1 099 € *(4 à 12 apprenants, en intra-entreprise)*
299 € *(par élu, en inter-entreprise)*
par jour · frais formateur compris

ACCÈS HANDICAPÉS

Nous contacter pour adapter les modalités de mise en œuvre à votre situation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Représenter, analyser et anticiper *en confiance*

« À l'issue de ces cinq journées, vous renouvelez et renforcez votre maîtrise : toutes vos prérogatives et responsabilités de représentant du CSE, et comment les exercer pour représenter efficacement les salariés tout en sécurisant les procédures. »

1. Actualiser ses connaissances et sécuriser ses pratiques au regard des évolutions récentes
2. Renforcer l'expertise des élus sur des sujets techniques clés du mandat
3. Renforcer l'efficacité des élus dans l'exercice quotidien de leur mandat en dépassant les difficultés rencontrées
4. Permettre aux élus de traduire les acquis de la formation en actions concrètes et opérationnelles dans l'exercice de leur mandat

Ce que les élus *sauront faire*

« Sept compétences opérationnelles mobilisables immédiatement après la formation. »

- ✓ Situer le CSE dans l'architecture des IRP et délimiter ses compétences selon l'effectif et la structure de l'entreprise
- ✓ Comprendre le cadre légal et le fonctionnement du CSE : statut protecteur, crédit d'heures, obligations de discrétion
- ✓ Exercer les prérogatives du CSE : représentation, dialogue social, sécurisation des procédures (ODJ, délibérations, PV)
- ✓ Mobiliser les droits d'alerte, recourir à l'expertise et gérer les ASC en conformité avec les règles comptables
- ✓ Lire et analyser les documents comptables (bilan, compte de résultat, SIG, ratios) et évaluer la santé financière
- ✓ Comprendre l'épargne salariale et exercer le rôle consultatif et informatif du CSE
- ✓ Identifier les signaux de difficulté et mobiliser les droits du CSE dans les procédures collectives

PROGRAMME DÉTAILLÉ

4 modules · *35 heures* de formation

04

Une progression pédagogique de renouvellement sur cinq journées, alternant repères juridiques, économiques, financiers, comptables, sociaux, environnementaux mises en situation et échanges sur la pratique du mandat

OUVERTURE DE SESSION · JOUR 1

Accueil & *positionnement*

« Une séquence d'ouverture pour ajuster la formation aux attentes et au niveau initial des participants. »

A

Point logistique & programme

Présentation du déroulé sur 2 jours et des outils pédagogiques mobilisés tout au long de la formation.

B

Tour de table

Présentations croisées des participants et du formateur. Identification des contextes d'entreprise et des mandats.

C

Questionnaire de positionnement

Évaluation pronostique des attentes et du niveau initial pour individualiser le parcours d'apprentissage.

Analyse du *mandat et retours d'expériences* (Partie 1)

« Une séquence de retours d'expériences des participants. »

D

Bateau des humeurs

Outil pédagogique où les participants se positionnent visuellement sur un bateau pour exprimer leur ressenti/satisfaction de manière ludique et bienveillante.

E

Bilan du mandat précédent

Analyser collectivement ce qui a fonctionné, ce qui a posé difficulté, pour renforcer l'efficacité du nouveau mandat.

01

MODULE

Actualités et cadre du CSE

Actualiser ses connaissances et sécuriser ses pratiques au regard des évolutions récentes.

1.1 Actualités légales et jurisprudentielles

Fin de la limitation des mandats
Évolution de la BDESE
Actualités sur les consultations récurrentes et ponctuelles
Dernières évolutions en matière d'ASC
Transparence salariale et nouvelles obligations
Évaluation formative 1 : QCM de 6 questions

1.2 Rappel du cadre légal, du mandat et du fonctionnement interne

Cadre légal de création du CSE, périmètres, élections partielles
Composition du CSE, bureau, référent harcèlement sexuel
Délégation de pouvoir de la présidence, règles de suppléance
Durée et fin du mandat, crédit d'heures, liberté de circulation
Statut protecteur, obligation de discrétion, formations
Organisation des réunions : ODJ, PV, visioconférence, RGPD
Obligations d'information et de consultation récurrentes et ponctuelles
Les droits d'alerte du CSE
Évaluation formative 2 : heures de délégation ou pas ?

MODULE

02 Pratiques et difficultés du mandat

Renforcer l'efficacité des élus dans l'exercice quotidien de leur mandat en dépassant les difficultés rencontrées.

2.1 Gérer les réunions du CSE efficacement

Réunions préparatoires et communication des informations
Affiner la rédaction de l'ordre du jour
Chronologie et déroulement des réunions (triangle Karpman)
Sécuriser les délibérations et les avis : méthode normative, séquentielle et CARP
Éval. 3.1 à 3.6 : ODJ, préparatoires, déroulement, réactivité employeur
Éval. 4 — Atelier : désignation expert-comptable + rédaction délibération (méthode procédurale)

2.2 De la réaction à la stratégie

Comprendre les logiques et contraintes de l'employeur
Identifier les leviers de négociation du CSE
Passer d'une posture réactive à une posture proactive
Argumenter efficacement (faits, données, droit)
Gérer les situations de tension ou de conflit
Construire un dialogue social durable
Clarifier les rôles et organiser le travail collectif

2.3 Traiter efficacement les réclamations des salariés

Bases de la recherche juridique
Liberté d'expression individuelle et collective
Distinction réclamation / revendication, thématiques
Mode opératoire, accompagnement entretien
Sanctions et procédures disciplinaires
Éval. 5 : entretien préalable au licenciement

2.4 Gestion des budgets et des ASC — écueils à éviter

Règlement des factures, plafonds et double signature
Obligations comptables : rapport d'activité et arrêté annuel
Rôle du commissaire aux comptes et de l'expert-comptable
Cotisations, contrôle et guide Urssaf
Éval. 6 : 11 questions ASC & contrôle Urssaf (guide 2026)

MODULE

03 Renforcement ciblé des compétences comptables et économiques

Renforcer l'expertise des élus sur des sujets techniques clés du mandat.

3.1 Rappel des fondamentaux : mécanique comptable et comptes

Écritures, flux, parties prenantes, lecture objective des données
Bilan comptable : actifs/passifs, 4 types, amortissements, ratios clés, fonds de roulement, checklist élu CSE
Éval. 7 — Atelier : remettre en équilibre le bilan de la société X›
Compte de résultat : CA, résultat, seuil de rentabilité, CAF, ratios, 10 questions à poser, grille d'analyse rapide
Éval. 8.1 à 8.5 — Ateliers : analyser la santé économique, calcul de ratios, deux comptes de résultats
Annexes comptables : rubriques stratégiques, version simplifiée/abrégée, points de vigilance

3.2 La mécanique comptable et la production des comptes

Comptabilité et choix stratégiques
SIG : 9 indicateurs en cascade, exemple chiffré, conseils et vigilance
Atelier : calculer les SIG de l'entreprise W (marge commerciale, VA, EBE, REX, RCAI, résultat net)
Résultat fiscal : IS, exemple chiffré, conseils et vigilance
Éval. 9 & 10 — Ateliers : calcul de la fiscalité et du résultat fiscal

3.3 Dimension stratégique, SIG, fiscalité et professionnels

Valeur ajoutée et partage de la VA
Participation aux bénéfices (RSP), intéressement
PEE, PERCO/PERU, actions gratuites et stock-options
Rôle du CSE dans l'information et la négociation
Éval. 11 — QCM 8 questions sur l'épargne salariale

3.4 L'épargne salariale

Principales formes juridiques : SA, SARL, SAS, SNC, SCOP, SCIC, holding, filiales, UES
Gouvernance : CA, directoire, AG ordinaire et extraordinaire
Signaux d'alerte, mandat ad hoc, conciliation
Sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire (AGS)
PSE : conditions, contenu, expertise, recours
Éval. 12 — QCM 8 questions sur les entreprises en difficulté

Etudes de cas

Traduire les acquis en actions concrètes et opérationnelles

Permettre aux élus de traduire les acquis de la formation en actions concrètes et opérationnelles dans l'exercice de leur mandat..

Cas pratique 1

Entreprise en difficulté, « licenciement collectif »
Rédiger une délibération sur le modèle de la méthode CARP

Cas pratique 2

Entreprise en difficulté, « redressement judiciaire »
Stratégie du CSE face à la fermeture d'un établissement

Analyse du *mandat et retours d'expériences* (Partie 2)

F

Du retour d'expérience à l'amélioration

Enrichir les éléments d'amélioration de la Partie 1 en y intégrant les connaissances et outils acquis dans la formation, pour renforcer l'efficacité et la sécurité de votre pratique du mandat.

Une pédagogie *active* et structurée

Quatre piliers de l'apprentissage, des techniques pratiques et un suivi rigoureux à chaque étape de la formation.

01

MÉTHODES

Méthodes actives

Pédagogies affirmative, interrogative, active, interactive et inversée. Quatre piliers de l'apprentissage. Adaptabilité et inclusivité.

02

TECHNIQUES

Ateliers & cas pratiques

Exercices, travaux de groupe, études de cas, ressources numériques. Ateliers d'analyse de BDESE et rédaction de délibérations.

03

SUIVI

Suivi & évaluation

Feuille de présence par demi-journée. Évaluations pronostique, formative, sommative à chaud et à froid (3–6 mois post-formation).

Clôturer la session, *mesurer l'impact*

Une séquence de fin structurée et un suivi à froid pour ancrer les acquis dans la pratique du mandat.

A — Évaluation sommative « à chaud »

Quiz et correction collective (papier ou Kahoot.it) pour valider les acquis en fin de session.

B — Tour de table & bilan collectif

Retours croisés des participants sur les apports de la formation et les points à approfondir.

C — Questionnaire de satisfaction & attestation

Remise de l'attestation de fin de formation et collecte des retours qualitatifs.

D — Transmission des supports

Lien numérique sécurisé (Fromsmash.com ou Wetransfer.com) pour récupérer l'ensemble des ressources.

E — Évaluation « à froid » (3 à 6 mois)

Questionnaire de suivi par voie électronique pour mesurer l'ancrage des acquis dans la pratique du mandat.

PROFIL DU FORMATEUR

Expert en *droit social* & économie du travail

Titulaire d'un Master 1 en Droit Social (Rennes 1) et d'un Master 2 en Économie/Droit/Gestion (Aix-Marseille), il bénéficie de plus de 20 ans d'expérience professionnelle. Pendant 15 ans (2001–2015), il a accompagné plus d'une centaine de CSE sur les problématiques juridiques, sociales et institutionnelles. Ancien enseignant en Économie, Droit, Management et Ressources humaines auprès d'étudiants post-Bac, il allie expertise technique et pédagogie structurée, avec une veille constante des évolutions législatives et réglementaires.

DIPLÔME
Master Droit Social Rennes 1

DIPLÔME
Master Éco/Droit/Gestion
Aix-Marseille

Expérience
20+ ans

Accompagnés
100+ CSE

PÉDAGOGIE
Ancien enseignant post-Bac